Compteur heure en arrêt maladie

Par Lili90

Bonjour

Je suis aide soignante titulaire en EhPad ,jetait en arrêt maladie du 1 er au 18 janvier et j'aimerais savoir si c'est normal que dans le compteur d'heure j'ai des RH sur mes jours de maladie ?
On me compte 14 jour en maladie mais comme jetait 18j en maladie je ne comprend pas vraiment .
Merci d avance pour votre aide .
Cordialement

Par CToad

Bonjour,

Quel est votre rythme de travail habituel ? 5 jours / 7 ? 6 jours sur 7 ?

Etes vous au forfait jour ?

Normalement, les "compteurs d'heures" sont utilisés lors des arrêts maladie pour ne pas désavantager ni avantager le salarié sur la globalité du mois. Il est logique de ne pas avoir reçu 18 jours car vous auriez eu des jours de repos lors de cet intervalle si vous aviez travaillé. Maintenant, il faut voir si 14 jours, c'est juste.

Par Lili90

Je suis à 75% , je n'ai pas de rythme fixe mais durant cette période je devait travailler 5 jour en 12h dont un week end .
Nous avons un vhm avec chaque mois un nombre différent d heure à effectuer sur le mois .
Merci

Par CToad

Rebonjour,

J'ai aussi un métier avec un des changements de rythme (à la base 5 jours / ouvrables par semaine, pouvant monter à 6 jours ouvrables, avec travail les week ends et jours fériés, ou en horaires postés) avec possibles en fonction de l'activité. Pour mon cas, salarié au forfait jour, l'important est de ne pas travailler plus de 214 jours dans l'année.

Lors des mes arrêts maladie, et quelque soit ma planification avant ces arrêts, les RH me comptabilisaient en rythme normal pour la durée de l'arrêt, soit horaires de jour en 5 jours sur 7, ou moins si jour férié, et sans week end.

Le mieux serait de leur demander leur calcul.